

Dossier du BHI N°. S1/6000/X-3

**LETTRE CIRCULAIRE 39/2002**  
**24 septembre 2002**

**DATES PROPOSEES POUR LA 3<sup>e</sup> CONFERENCE HYDROGRAPHIQUE  
INTERNATIONALE EXTRAORDINAIRE**

**Référence:** Décision No. 8<sup>1</sup> de la XVI<sup>e</sup> Conférence HI –  
Tenue d'une Conférence extraordinaire (PRO 19)

Monsieur le Directeur,

Ainsi qu'il a été décidé lors de la XVI<sup>e</sup> Conférence hydrographique internationale qui s'est tenue du 14 au 19 avril 2002 à Monaco, la 3<sup>e</sup> Conférence hydrographique internationale extraordinaire aura lieu en 2005.

Le Comité de direction du BHI, qui a tenu compte du fait qu'en 2005 le jour de Pâques tombe un 27 mars, a proposé d'organiser la 3<sup>e</sup> CHIE du 14 au 19 avril 2005. Cette proposition a été soumise au Gouvernement monégasque pour approbation et le BHI est dans l'attente d'une confirmation.

Le Comité de direction du BHI informera les Etats membres de l'approbation de ces dates.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

*(original signé)*

Vice-Amiral Alexandros MARATOS  
Président

---

<sup>1</sup> '...La Conférence a approuvé la proposition visant à organiser une Conférence extraordinaire, comme indiqué dans le paragraphe 10 du mandat déjà approuvé du SPWG. La Conférence a également approuvé que cette Conférence extraordinaire serait organisée au cours du premier trimestre 2005 ...'